Pap Ndiaye

LA CONDITION NOIRE

Essai sur une minorité française

Préface de Marie NDiaye

calmann-lévy

INTRODUCTION

Voilà que depuis quelque temps des observateurs semblent découvrir l'existence de populations noires dans notre pays... Cette remarque peut paraître incongrue, tant il est vrai qu'avoir la peau noire, en France hexagonale, n'est pas, *a priori*, la meilleure manière de passer inaperçu. Il conviendra de rendre compte de ce paradoxe : les Noirs de France sont individuellement visibles; mais ils sont invisibles en tant que groupe social et qu'objet d'étude pour les universitaires. D'abord, en tant que groupe social, ils sont censés ne pas exister, puisque la République française ne reconnaît pas officiellement les minorités, et ne les compte pas non plus. On pourrait se réjouir de l'invisibilité des populations noires, ou en tout cas considérer que cela ne pose pas de problème en soi, si certaines difficultés sociales spécifiques qui les affectent étaient mesurées, connues, reconnues. Or, ce n'est pas le cas. Aussi l'invisibilité, plutôt que d'être la conséquence paisible d'une absence de problèmes particuliers, peut être considérée comme un tort. Dans la nouvelle *Les Sœurs* de Marie NDiaye, en préface de ce livre, Victoire préfère se taire face aux « faits curieux » et aux « candidatures inexplicablement repoussées » qu'elle ne nie pas : tel a été le choix de la plupart des personnes noires, celui de faire bonne figure dans un pays à majorité blanche, quitte à payer « un prix indu » et à « dissimuler bien au-delà de ce qu'on peut raisonnablement admettre ». Quant à Paula, qui s'affirme noire de manière

revendicative, elle en paie le prix, puisqu'elle est « perdue ». Chacune des deux sœurs vit sa situation minoritaire à sa façon, chacune fait ce qu'elle peut.

Du point de vue de la recherche universitaire, on peut aussi parler d'invisibilité : sait-on qu'il existe plus de livres publiés en France sur les Noirs américains que sur les Noirs de France ? L'histoire des Africains-Américains est un secteur classique et fréquenté de l'américanisme français[1], et de nombreux étudiants de civilisation et d'histoire américaines se dirigent vers elle chaque année. En revanche, du côté des populations noires de France, le bilan est rapidement tiré. Il existe certes de bonnes études sur les familles africaines, les immigrés africains, les étudiants africains, les migrants antillais et réunionnais, les agents publics antillais, les tirailleurs sénégalais, etc., mais il n'est pas question de *Noirs*, comme si cette figuration par la couleur de peau n'avait pas de légitimité ou de pertinence pour décrire les situations contemporaines[2]. Étrangement, les historiens étudient pourtant les Noirs pour des périodes anciennes : il existe notamment des études fouillées sur les Noirs en France au XVIIIe siècle, mais le sujet semble s'évaporer pour la période contemporaine[3]. À l'exception du *Paris Noir* de Pascal Blanchard, Éric Deroo et Gilles Manceron, un ouvrage d'histoire des représentations plutôt que d'histoire sociale, d'un autre *Paris Noir*, celui de Tyler Stovall, sur les Noirs américains à Paris, et du *Black France* de Dominic Thomas sur les littératures afro-antillaises, on ne trouve que peu de choses[4].

Parallèlement, depuis une dizaine d'années, les Noirs vivant en France, de nationalité française ou pas, font entendre leur voix et apparaissent visiblement dans l'espace public national, de telle sorte qu'on peut parler de l'invention d'une « question noire » française, au sens de la formulation publique de situations et de demandes par des Noirs s'affirmant, tranquillement pour la plupart, avec outrance pour quelques-uns, comme tels. De fait, la « question noire » a suscité la

publication de livres d'actualité et a été à de multiples reprises à la une de la grande presse nationale. Des revues intellectuelles comme *Esprit* lui ont également consacré des dossiers. Cette prise de parole n'est pas tout à fait nouvelle, et il faudra en établir précisément la généalogie, mais il apparaît d'ores et déjà que le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1998, le vote de la loi de mai 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité, puis la candidature de Christiane Taubira à l'élection présidentielle de 2002 en ont été quelques-uns des principaux catalyseurs. À quoi s'est ajouté plus récemment le travail de plusieurs associations « noires » qui proposent des rencontres, manifestations et colloques où les difficultés et les attentes des populations concernées s'expriment avec véhémence.

En somme, il me semble qu'il existe un hiatus entre la présence sociale, politique et médiatique de la « question noire » et l'insuffisance des travaux de réflexion qui permettraient de la structurer intellectuellement et peut-être d'éviter les hyperboles et les approximations qui la minent. Ce livre entend justement contribuer à une mise en forme scientifique qui paraît désormais urgente. Il porte sur les Noirs de France métropolitaine du point de vue de leur histoire, de leur sociologie, et de ce qui les affecte sur le plan de leur existence comme individus et comme groupe. Les départements et territoires d'outre-mer ne sont pas directement présents dans ce livre, en raison d'une histoire et de situations sociales nettement différentes de la métropole, qui auraient nécessité une dilatation démesurée du propos. Il n'entend être ni une somme exhaustive, encore moins encyclopédique, où toutes les informations seraient rassemblées, ni un essai d'opinion et de commentaire de l'actualité. Mais il développe des connaissances d'histoire et de sciences sociales articulées à un point de vue. Il propose des interprétations mais aussi des hypothèses et des pistes de recherches futures à un champ d'étude qui pourrait devenir celui des *black studies* à la française. Dans

une perspective européenne qui se développe actuellement sous l'égide de collègues allemands, il constitue une contribution aux « études afro-européennes » naissantes, qui concernent des pays aussi improbables que la Suède ou la Roumanie[5] ! Ces travaux peuvent être divisés en deux grandes catégories.

On trouve d'un côté les approches de *cultural studies*, centrées sur les identités afro-antillaises et leurs expressions populaires et artistiques, dans le sillage ou en proximité des travaux de Paul Gilroy, le sociologue britannique des Noirs de Grande-Bretagne (*There Ain't no Blacks in the Union Jack*) et de l'« Atlantique noir ». *L'Atlantique noir*, récemment publié en langue française, définit un espace atlantique transnational où se sont construites les expressions musicales et littéraires des Noirs de l'époque de l'esclavage à aujourd'hui et met à distance l'essentialisme noir. En prêtant une attention primordiale aux vécus et aux expressions des migrants issus des anciens mondes coloniaux, ce secteur s'inscrit nettement dans une perspective postcoloniale. Ces approches se sont développées tardivement en France, sans doute en raison de l'idéologie républicaine assimilationniste, méfiante, voire hostile, à l'égard des cultures venues d'ailleurs, particulièrement des régions anciennement coloniales, et elles ont dans l'ensemble milité pour une « politique de la reconnaissance ». Par là, on peut entendre, en suivant les théories du philosophe Axel Honneth, des luttes pour la reconnaissance culturelle des identités plurielles, y compris sur le terrain mémoriel, et qui représentent autant de demandes de justice. Honneth écrit que « la justice ou le bien-être d'une société se mesurent à son degré d'aptitude à garantir des conditions de reconnaissance réciproque dans lesquelles la formation de l'identité personnelle et, ce faisant, l'épanouissement individuel pourront se réaliser dans des conditions suffisamment bonnes [...]. Si l'intégration sociale s'opère par le biais de l'établissement de rapports de reconnaissance à travers lesquels les sujets obtiennent une approbation sociale pour certains

aspects de leur personnalité et deviennent ainsi membres de la société, la qualité morale de cette intégration sociale peut alors s'améliorer grâce à une augmentation des aspects reconnus de la personnalité ou par l'inclusion des individus, en résumé, soit par individualisation, soit par croissance de l'inclusion sociale[6] ». La question de la justice est donc tout à fait présente dans la demande identitaire, ne serait-ce que parce que la discrimination, en tant qu'obstacle à l'accès égal aux mondes sociaux et à la communauté politique, entrave la reconnaissance des identités non conformes aux mondes en question et représente en cela une forme de mépris pour ces identités et d'humiliation de celles et ceux qui les portent.

D'un autre côté se situe un ensemble d'approches historiques, politiques et juridiques qui accordent moins d'attention aux identités et à leur reconnaissance pour se concentrer sur les phénomènes par lesquels des groupes spécifiques, les « minorités », se trouvent discriminés, c'est-à-dire objets de traitements différenciés fondés sur des critères illégitimes. On se déplace alors de la « politique identitaire » à la « politique minoritaire ». Le critère d'appréciation n'est plus l'identité particulière, mais le tort subi par une personne au titre de son appartenance à un groupe minoré. Les objets et pratiques culturels passent alors au second plan derrière les dispositifs politiques, juridiques et sociaux par lesquels la domination s'exerce et se transforme. Didier et Éric Fassin écrivent que « ce ne sont ni la nature, ni la culture qui sont au principe de la minorité, mais la naturalisation, fût-ce dans le registre culturaliste, d'une catégorie sociale par des pratiques discriminatoires[7] ».

Ce livre se situe globalement dans la « perspective minoritaire », même s'il emprunte parfois à la « perspective identitaire », susceptible de proposer des éclairages anthropologiques précieux sur les « postcolonisés », d'analyser finement les représentations discursives, en particulier l'eurocentrisme, de mobiliser des disciplines variées (sciences sociales, philosophie, psychanalyse, histoire de l'art, etc.). Mais il considère

prioritairement les Noirs de France sous l'angle de leur minoration dans une perspective historique et sociologique. Son objectif principal n'est donc pas de rassembler des témoignages, même s'il s'appuie sur des entretiens, et en cela il ne me semble pas qu'il s'inscrive directement dans la mouvance postcoloniale, même s'il chemine occasionnellement avec ses tenants – à moins de considérer le postcolonial dans une acception si large qu'elle en vienne à inclure tout travail portant sur les minorités et critiquant le modèle républicain français classique, ce qui est possible (l'étiquette postcoloniale ne m'embarrasse aucunement). Quoi qu'il en soit de cet étiquetage, je laisse à d'autres chercheurs le soin d'écrire sur les cultures noires de France entendues au sens large : les cultures artistiques, religieuses, sportives des personnes issues des migrations afro-antillaises. Il reste beaucoup à faire de ce côté-là aussi, mais ce n'est pas directement l'objet de ce travail.

Cependant, ce livre n'est pas non plus une analyse purement théorique des notions et des concepts, qui ne s'appuierait qu'occasionnellement sur la description des mondes sociaux. Il a bien pour objet de décrire les réalités sociales passées et présentes des Noirs de France. Au fond, il est le fruit d'un triple terrain : d'abord celui de lectures d'articles et d'ouvrages souvent méconnus en France ; ensuite celui d'une enquête sociologique dans les régions parisienne et lilloise, au cours de laquelle je me suis entretenu avec soixante-dix personnes (à cet égard, l'enquête a été facilitée par le fait que je sois considéré comme noir, et perçu comme empathique, en tout cas comme susceptible de mieux comprendre que d'autres l'exposition des situations identitaires et minoritaires) ; enfin celui du monde associatif des associations noires que je fréquente régulièrement depuis quatre ans et auquel je suis attaché.

Ce travail de fond a donc nécessité de prendre une certaine distance par rapport à l'actualité politique, qui n'est pas directement commentée. Pour autant, sans « présentisme », ce livre

entretient bien un rapport avec le présent de la société et de la politique françaises, mais en empruntant les détours historiens et sociologiques nécessaires à la réflexion. Il a pour objectif de décrire les situations sociales passées et présentes des Noirs qui vivent ou ont vécu en France métropolitaine. Il n'a pas pour objet principal de proposer une politique publique à l'égard des minorités, même s'il suggère des voies possibles. Il me semble, à cet égard, que la question des « Noirs » est souvent trop prestement rabattue sur des prescriptions d'action publique. Celles-ci sont évidemment utiles, en particulier à des fins de politique antidiscriminatoire, mais, en premier lieu, le temps de la description et de l'analyse des situations sociales est indispensable et c'est la priorité de mes propos. Par ailleurs, au-delà des Noirs de France, je propose une approche consistant à élargir l'analyse sociale pour y incorporer les inégalités fondées sur la « race » – entendue au sens de catégorie socialement construite –, bref à considérer que la « question sociale » ne se dissout pas dans les rapports de classe mais qu'elle doit incorporer, sans hiérarchie prédéterminée, d'autres rapports sociaux, en particulier ceux fondés sur des hiérarchies raciales.

Le sujet des Noirs de France est ardu, tant le terme de « Noir » rassemble des situations sociales variées, tant la profondeur historique et anthropologique des questions qu'il soulève est formidable. Une foule de questions, articulées à des temporalités différentes, se télescopent : la colonisation, l'esclavage, la race et le racisme, l'immigration ancienne et récente, les discriminations, les cultures, les mouvements associatifs passés et récents... comment tenir cela ensemble sans rabattre les situations d'aujourd'hui sur celles du passé et proposer une interprétation cohérente qui laisse néanmoins place à la complexité ? Ma démarche a consisté à segmenter le livre en dossiers distincts, évidemment liés les uns aux autres mais qu'il m'a semblé utile de penser chacun dans ses diverses particularités historiques et historiographiques. Ces dossiers

sont au nombre de six, qui forment autant de chapitres, destinés à fournir une analyse globale et cohérente de la condition noire en France.

Le terme de « condition », certes un peu vieilli aujourd'hui, semble néanmoins adéquat en ce qu'il désigne une *situation* sociale qui n'est ni celle d'une classe, d'un État, d'une caste ou d'une communauté, mais d'une minorité, c'est-à-dire d'un groupe de personnes ayant en partage, *nolens volens*, l'expérience sociale d'être généralement considérées comme noires. La condition noire est donc la description dans la durée de cette expérience sociale minoritaire.

Avant de présenter les six dossiers, il convient de préciser les différents mondes sociaux auxquels ce livre est attaché. Il constitue d'abord une contribution au programme sur « les nouvelles frontières de la société française » coordonné par Didier Fassin et financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Ce programme rassemble des chercheurs qui se proposent, au-delà de la « question immigrée », de réfléchir aux frontières extérieures et intérieures qui définissent l'espace national français et qui produisent des différences entre des groupes racialisés. Parmi les frontières intérieures, celle qui sépare la majorité des minorités ethno-raciales est l'objet du travail de plusieurs d'entre nous. Mon enquête a grandement bénéficié des moyens et du cadre de réflexion de ce programme.

Il s'inscrit aussi dans le cadre du Centre d'études nord-américaines de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) : car, si le terrain d'enquête de ce livre n'est pas états-unien, je suis en revanche américaniste, et le suis resté pour enquêter en France. Le comparatisme est essentiel sur les questions relatives aux minorités raciales, ce qui n'implique en rien de plaquer des notions américaines sur la société française. En outre, les sciences sociales anglo-américaines fournissent des points d'appui très utiles à l'analyse des situations françaises, particulièrement lorsqu'il s'agit d'appréhender la « question raciale ». Ce livre a donc incontestablement une

dimension franco-américaine assumée. Pour ne citer qu'eux, ma dette est aussi grande à l'égard de W. E. B. Du Bois et Erving Goffman que de Frantz Fanon et Aimé Césaire.

Ce livre est enfin une contribution au mouvement associatif des populations noires de France. Je suis en effet membre du CAPDIV (le Cercle d'action pour la promotion de la diversité en France) et du Conseil scientifique du Cran (le Conseil représentatif des associations noires de France), qui rassemble en toute indépendance des universitaires souhaitant participer à l'organisation de la minorité noire de France. Si *La Condition noire* fournissait quelques contreforts scientifiques utiles à celles et ceux qui souhaitent améliorer la situation des Noirs en les organisant, ce serait une bonne chose. Mais il entend aussi, et surtout, être un ouvrage scientifique sans concession : à ce titre les analyses sont susceptibles de ne pas plaire dans certains cercles associatifs, de ne pas *nécessairement* conforter les engagements militants.

Le premier chapitre, le plus théorique, a trait à la notion de « Noir », à ses acceptions possibles et ses usages. Il discute la notion controversée de « race » telle qu'elle est employée dans les sciences sociales, afin de préciser l'usage qui en est fait dans le livre. Il éclaire la variété des identités choisies des personnes noires, qui ne se résument en aucun cas à leur assignation raciale mais ne la rejettent pas forcément non plus, ce qui permet d'établir une distinction entre les identités noires « épaisse » et « fine ». Puis il explique en quoi la notion de minorité est utile pour penser la condition noire, plutôt que celles de « peuple » ou « communauté », avant de rendre compte des raisons pour lesquelles, selon moi, les Noirs figurés comme tels n'ont guère été présents dans les sciences sociales françaises.

Le second chapitre porte sur le « colorisme », c'est-à-dire sur les distinctions et hiérarchies sociales qui existent depuis l'esclavage entre les Noirs selon leur degré de mélanine. Il permet de réfléchir à la corrélation entre couleur de peau et

position sociale, au-delà de la distinction entre « noir » et « blanc ». Nous verrons quelles sont les stratégies d'éclaircissement de nombreux Noirs, et en quoi il est légitime de parler d'une « norme chromatique » intégrée par eux. Cette question a été explorée aux États-Unis et dans la Caraïbe, mais pas en France métropolitaine[8]. Elle me semble cependant importante pour l'analyse de la variété des situations sociales des Noirs, et de certaines formes d'aliénation mélanique que les mouvements de « fierté noire » n'ont pas effacées.

Le troisième chapitre présente une histoire synthétique des populations noires de France depuis le XVIIIe siècle. L'histoire est partout présente dans ce livre, mais ce chapitre lui est entièrement consacré. L'objectif n'est pas de tout dire, mais de dire l'essentiel de ce que l'on sait, et de ce que l'on ne sait pas. Ce travail est susceptible d'être utile à des chercheurs qui souhaiteraient explorer telle ou telle question. Il permet également de présenter cette histoire dans une perspective qui n'est pas celle, *stricto sensu*, de l'esclavage. Car l'histoire des Noirs ne se dissout pas entièrement dans l'histoire de l'esclavage. En dépit de la place prise par cette question dans le débat public français de ces dernières années – ce qui est d'ailleurs bien légitime et compréhensible –, il convient d'élargir l'enquête historique, d'autant que la France métropolitaine, comme on le verra, interdisait l'esclavage sur son sol alors qu'il fleurissait outre-mer. L'esclavage n'est donc présent dans ce livre que de manière oblique[9]. En revanche, les questions relatives à l'installation, à la présence sociale, aux activités professionnelles des Noirs de France sont centrales au propos. Cette histoire s'est effectuée dans un contexte colonial et postcolonial, et il est possible de considérer ce chapitre comme situé dans la sphère élargie de l'histoire coloniale. Ce que les historiens, jadis, séparaient soigneusement : l'histoire « nationale » d'un côté, l'histoire « coloniale » de l'autre, n'a plus de sens dans l'historiographie récente, tant le « national » et le « colonial » sont historiquement encastrés.

Le quatrième chapitre est consacré au racisme antinoi résumé sous une forme métaphorique : « Le tirailleur et l sauvageon ». Il explore une série de questions historiques (l racialisation du monde, le racisme scientifique) et sociolo giques (le racisme culturel, les répertoires du racisme contem porain, le racisme « antiblanc ») ainsi que les argument antiracistes utilisés par les Noirs. Une place particulière es accordée au sport, qui est aujourd'hui essentiel dans la repré sentation des personnes et des collectifs : le corps du sportif, l corps social de l'équipe se donnent à voir et à interpréter dan des registres racialisés.

Le cinquième chapitre porte sur la discrimination raciale Il rend compte du déplacement de la lutte antiraciste vers l politique antidiscriminatoire, explique pourquoi ce déplacement est favorable aux minorités, compare la loi antidiscriminatoire française avec son équivalente américaine, puis présente des témoignages de personnes discriminées et jauge l'efficacité des politiques actuelles. Il plaide pour l'utilisation de techniques statistiques afin d'établir la discrimination comme un fait social, tout en pointant leurs limites.

Le sixième et dernier chapitre centre l'attention sur les formes de solidarité entre Noirs qui ont existé en France. Il en trace un historique, depuis l'entre-deux-guerres jusqu'à aujourd'hui, en passant par la négritude et les mouvements associatifs immigrés des années 1970 et 1980. Puis il examine les fondements théoriques sur lesquels ont pu ou peuvent se former des principes de solidarité entre Noirs, en conservant comme fil rouge l'histoire des justifications de la « cause noire ». Il rejoint le premier chapitre en ce qu'il propose une solidarité noire fondée sur l'identité « fine » des expériences et des intérêts communs, plutôt que sur l'identité « épaisse » des origines et des cultures.